

Publié le 18/03/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**

1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation :
06.03.2025
Date d'affichage
06.03.2025

Nombre de conseillers :
En exercice 44
Présents 33
Titulaires 30
Suppléants 3
Pouvoirs 6
Votants 39

Quorum 23

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le treize mars à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de la commune d'Emiéville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents : MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, MM. Jacques-Yves OUIN, Jean-Yves MAUBANT (suppléant de Ann BAUGAS), Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON, Michèle MOTYKA (suppléante de Michel CRUCHON), MM. Laurent DECLERCK, Emmanuel MEZERAY (suppléant de Stéphane AMILCAR), Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Henri LEHUGEUR, Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Mmes Alexandra LEPINAY, Christel POIROT, MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Lydie MAIGRET), Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ (pouvoir à Régine ENEE), Florence SERANDOUR (pouvoir à Didier LEMONNIER), MM. Michel CRUCHON, Stéphane AMILCAR, Alain PORQUET (pouvoir à Philippe PIARD), Mme Coralie ARRUEGO (pouvoir à Daniel BUISSON), MM. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Alexandre PIGEONNIER

Absents : MM. Thomas LEROY, Eric DUVAL, William HERFORT, Alain BOHEME

Secrétaire de séance : M. Jean-Pierre FORGEAS

Délibération n° 2025 / 36

Objet : TRANSITION ENERGETIQUE - Stratégie foncière zones humides achat de la parcelle AD0069 J / AD0069 K à Argences

Le 19 décembre 2024, le Conseil communautaire a approuvé l'adoption d'une stratégie foncière en zones humides (*délibération n°2024-194*). Pour être informé des ventes de terrains en zone Agricole ou Naturelle, nous avons activé la veille foncière sur l'ensemble du territoire de Val ès dunes via le dispositif « Vigifoncier » proposé par la SAFER.

Le 12 février 2025, la SAFER a publié la mise en vente de la parcelle AD0069 J / AD0069 K située sur la commune d'Argences pour un montant de 22 290€ TTC (financé à 80% par AESN). Cette parcelle, inscrite dans la stratégie foncière zones humides a été inondée lors des derniers épisodes pluvieux. De plus, après avis pris auprès du SMD, elle s'avère être stratégique car elle peut être aménagée afin de circonscrire le risque d'inondation des constructions situées en amont et aval de la Muance qui la traverse.

La parcelle AD0069 J / AD0069K située sur la commune d'Argences a une contenance de 3,71 hectares. Elle se situe en fond de vallée en zone Naturelle Protégée (*PLU d'Argences*).

Cette parcelle est régulièrement soumise au risque inondation et est d'ailleurs actuellement inondée, puisque située à la confluence de deux rivières ; la Morte-eau & la Muance. Lors d'épisodes pluvieux intenses, le centre bourg d'Argences est

régulièrement inondé en amont et en aval de cette parcelle. De plus, les résidents de la maison de retraite d'Argences sont également menacés par le risque inondation / submersion.

La Communauté de communes Valès dunes souhaite acquérir la parcelle AD 0069 J / AD 0069 K située sur la commune d'Argences (14370) dans le cadre de sa stratégie foncière zones humides et de sa compétence Protection des risques Inondations.

M. DECLERK indique que le terrain est actuellement exploité par un fermier qui ne s'est pas porté acquéreur.

Il est proposé au Conseil communautaire d'acheter la parcelle et de solliciter auprès de l'agence de l'eau l'aide financière prévue dans la stratégie foncière ZH.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ↪ Décide d'acquérir auprès de la SAFER la parcelle AD 0069 J / AD 0069 K située sur la commune d'Argences (14370) pour un montant de 22 290 € TTC ;
- ↪ D'inscrire les crédits nécessaires au budget principal 2025 ;
- ↪ De solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de la stratégie foncière ZH ;
- ↪ Autorise le Président à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à l'achat de ladite parcelle et à signer les documents liés à cette acquisition.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre FORGEAS



Le Président,
Philippe PESQUEREL

